

Gestion de la violence®

« Contenir avec éthique et bienveillance... pour protéger »

Pour permettre aux travailleurs sociaux d'appréhender et de gérer plus sereinement les passages à l'acte violents des usagers, nous avons créé un protocole de contenance physique doux, éthique et bienveillant où le bien-être et la protection de la personne en crise sont au cœur de l'action qui se veut éducative.

> PUBLIC

Travailleurs sociaux confrontés à de la violence

> OBJECTIFS

- Comprendre, anticiper et travailler en équipe sur les passages à l'acte violents
- Savoir se protéger psychologiquement de la violence de l'usager
- Apprendre un protocole et des techniques physiques pour protéger l'usager de sa propre violence ainsi que ceux qui l'entourent (usagers et professionnels)
- Apprendre un langage commun pour lire la violence et renforcer la cohésion d'équipe

> CONTENU

Les attitudes face au toucher, au conflit et à la violence

- Les comportements spontanés : fuite, soumission ou affrontement
- La clarification de ses limites et de ses peurs ; leurs conséquences dans le quotidien
- La prise de conscience, l'adaptation et le contrôle de l'expression de ses émotions

Le protocole de la contenance physique

- Les signes précurseurs et la signification du passage à l'acte violent
- La mise au sol non violente : apprentissage de techniques de jui-jitsu et judo
- La contenance physique : apprentissage de techniques d'immobilisation au sol
- La régulation des professionnels : la posture éducative adaptée lors d'une crise
- La fin de la crise, le passage d'un relais éducatif et

l'accueil empathique des émotions

- La reprise après crise entre le professionnel et l'usager

Les bénéfices de la contenance physique

- L'externalisation des conflits psychiques en toute sécurité grâce à l'enveloppement corporel
- L'intériorisation de la norme et des limites
- L'apaisement et la sécurisation de l'usager et du groupe

Les limites de la contenance physique

- Les attitudes à bannir, les conditions pour intervenir
- Les caractéristiques psychologiques et le vécu de l'usager
- Les conséquences d'une utilisation abusive ou inappropriée de la méthode



> LE + DE LA FORMATION

Méthode concrète alliant théorie et pratique, élaborée avec des psychologues. Tatamis fournis.

> DURÉE

28 heures, soit 4 jours (2+2 ou 3+1)

> LIEUX ET DATES

Limoges, les 14, 15 mars ; les 4, 5 avril 2015

> PRIX

800 € ; auto-financement 350 €

> Pour une formation d'équipe dans votre structure, contactez-nous pour connaître les tarifs.

Conditions générales de prestations

> OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de prestation.

> INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription, dans la mesure des places disponibles et par ordre d'arrivée. À réception du bulletin, une convention de formation est envoyée en deux exemplaires dans laquelle sont définies les modalités de règlement :

- à l'employeur, si la formation se déroule au titre de la formation professionnelle continue. L'inscription est définitive à réception d'un des deux exemplaires signé de la convention. Une facture est émise à l'issue de la formation, accompagnée d'une attestation de présence du salarié.

- au salarié, si le participant s'inscrit à titre individuel et à ses frais (auto-financement). Attention, l'auto-financement ne peut être déduit de frais professionnels. Ceci sera stipulé sur votre facture et votre convention. L'inscription est définitive à réception d'un des deux exemplaires du contrat, signé par le participant et accompagné d'un acompte de 30 % du coût total de la formation. Le solde est réglé le premier jour de la formation. En retour, une facture acquittée est remise au participant.

> CONVOCATION DE STAGE

Bienveillance vous envoie une confirmation d'inscription ainsi qu'une convocation 15 jours avant la date de démarrage de la formation précisant les horaires, le programme, les renseignements pratiques nécessaires et un plan d'accès.

> CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Bienveillance se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation jusqu'à 15 jours calendaires si le nombre d'inscrit est insuffisant pour permettre une dynamique pédagogique convenable. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais et toute somme déjà perçue sera immédiatement remboursée.

> DÉSISTEMENT, INTERRUPTION ET ABSENCES

En cas de désistement moins de 21 jours avant le début de la formation, l'acompte de 30 % sera retenu. En cas d'arrêt du stage avant son terme, la totalité de la somme est due. L'absence d'un participant durant la formation n'entraîne pas de modification du coût total de celle-ci.

> VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, une attestation nominative est délivrée au participant.



Bulletin d'inscription

N° de SIRET : 527 513 378 0028
N° organisme de formation : 82 38 04 879 38
Enregistré auprès de la préfecture de l'Isère

Participant

Nom et Prénom :
Date de naissance :
Adresse personnelle :
.....
Tél :
Mail :
Fonction occupée :

Établissement

Raison sociale :
Type de structure (MECS, ITEP, CEF, IME, collège, association, etc) :
Adresse :
.....
Tél :
Mail :
 Etablissement public Etablissement privé
Si établissement privé, association gestionnaire :
Nom, adresse et tél. de l' O.P.C.A. (Organisme Collecteur Paritaire Agrée) de l'établissement :
.....
.....

Inscription au stage

Intitulé :
Dates : du au et du au
Contexte de l'inscription : Formation Professionnelle Continue CPF Autre
Prix du stage : €
 Pour les participants en autofinancement, ci-joint un acompte de 30%, soit €

Fait à Le

Signature de l'intéressé(e)

Signature et cachet de l'établissement

Inscriptions enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles
Bulletin à retourner par courrier à Bienveillance, 61 rue Nicolas Chorier 38000 Grenoble

